

Second conseil d'école : lundi 21 mars 2022

Etaient présents :

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc, Isabelle Heurtaux et Céline Duhamel, enseignantes

Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires de la mairie Valgelon La Rochette

Mme Michelle Duc, DDEN

Mme Nathalie Simon, ATSEM

Mmes Cindy Hernandez et Fanny Crier, parents d'élèves élues

Excusés : Mr Laurent Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale (Combe de Savoie) et Mme Danielle Claraz, DDEN

Education Nationale :

A. Le fonctionnement de l'école :

1). La période janvier février 2022 : protocole sanitaire très strict et une période compliquée pour tout le monde (familles, enseignantes, ATSEM et personnel périscolaire...)

Une période très compliquée pour tout le monde : les enfants, les familles, les enseignantes, les ATSEM. Un protocole sanitaire connu plus que tardivement par les directrices (le dimanche soir veille de reprise après les vacances de Noël) et très contraignant pour les familles et la directrice : les 3 autotests à J0, J2 et J4 + attestation parentale sur l'honneur, les attestations pour les employeurs, pour retirer les 3 autotests gratuits en pharmacie, les tests salivaires.

Nous tenons à signaler que c'est la cellule COVID de la DSDEN de Chambéry qui a fermé la classe de Mme Heurtaux en premier lieu, puis de Mme Blanc suite aux signalements des enfants positifs transmis par la directrice. Une classe était fermée lorsque plus de 30% de son effectif était positif sur une période de 7jours.

Le protocole sanitaire de niveau 3 a exigé le nettoyage des toilettes et des points contact de l'école après chaque récréation du matin et de l'après-midi, d'où une surcharge de travail en plus pour nos ATSEM.

Actuellement, les écoles sont passées au niveau 1 du protocole, mais le ménage quotidien (toilettes et des points contact) devait perdurer le matin et l'après-midi.

Depuis le 14/03/2022, nous avons enlevé le masque et les barrières de notre cour : les enfants des 3 classes ont pris plaisir à jouer de nouveau ensemble dans la cour de récréation. A la cantine, progressivement les enfants peuvent désormais manger ensemble aux différentes tables, ce qui est plus facile pour l'adulte encadrant. La gestion de la table des petites sections est plus difficile que les autres d'autant plus que plus de 12 petits déjeunent le midi.

Les enfants positifs doivent rester 7jours à la maison. Pour les enfants cas contacts, un test leur sera demandé à J+2 sans attestation sur l'honneur.

2). Les effectifs 2021/2022 :

- **A l'heure actuelle, en mars 2022 : 68 enfants** (64 en 2020/2019, 72 en 2018, 75 en 2017) **soit une moyenne de 22,6 enfants**. Beaucoup d'arrivées de nouvelles familles sur notre commune ! 3 sur l'école de la Croisette et 5 aux grillons.

- PS de Sandrine Berthet : **21 PS** (1 arrivée)
- MS/GS Véronique Blanc : **23 enfants** (**11 GS + 12 MS**) : 1 arrivée d'une MS et 1 GS en mai
- MS/GS Isabelle Heurtaux : **24 enfants** (**12 GS + 12 MS**) : 2 arrivées de MS
⇒ **21 PS, 24 MS et 23 GS**

- **A l'école maternelle de « La Croisette » : 29 PS, 34 MS et 30 GS** d'où un total de **93 enfants**. 23 enfants dans chacune des 4 classes.
- Un total de **161** enfants sur les 2 écoles maternelles Soit une moyenne de **23 enfants** sur les 7 classes **en mars 2022** (+6 / mars 2021)

Prévisions pour la rentrée septembre 2022 : à l'heure actuelle, **31 enfants inscrits dont 16 croisette, 6 Grillons et 9 zone tampon**.

Lors de notre réunion avec la mairie du 8/3/2022, Monsieur le Maire nous a confirmé la volonté du conseil municipal de lancer des projets de construction d'habitat partagés pour attirer de nouvelles familles sur notre commune.

B. Le parcours de l'élève :

1. Les évaluations des élèves :

Le livret de réussite a été distribué à tous les enfants de l'école en février 2022 pour que les parents puissent le consulter avec leurs enfants pendant les vacances. Nous rappelons aux parents que seules les compétences acquises sont notées dans le livret (date des évaluations), les compétences non datées et non tamponnées ne sont donc pas acquises.

Les livrets seront redistribués aux familles en juin. Nos livrets de réussite sont les mêmes que ceux de l'école maternelle « La Croisette ». C'est une action de notre projet d'école.

Ce dispositif d'évaluation positive est moins lisible pour les parents : auparavant, les couleurs étaient plus parlantes. Signalons d'ailleurs que le collège Valgelon, qui évalue sans note mais par compétence, évalue par le même système de couleurs que nous utilisions auparavant.

2. Le dispositif d'aide aux enfants en difficulté :

• Le RASED :

- **Céline Duhamel, maîtresse E**, est une enseignante spécialisée, qui intervient pendant le temps scolaire avec un groupe d'enfants en difficulté. Nous vous informons de la prise en charge de votre enfant. Depuis novembre 2021, Céline intervient **en numération et en phonologie avec des enfants de GS, 8 au total**. Au retour des vacances de printemps, les moyennes sections seront concernées par ce dispositif d'aide.

Mme Duhamel est joignable au **04.79.65.98.26** et celine.duhamel@ac-grenoble.fr

- Par contre, la psychologue scolaire, **Mme Pauline Monteil**, est venue observer certains enfants soit à la demande des familles ou des enseignantes (avec accord parental). Notre psychologue scolaire est présente lors des réunions d'équipes éducatives que nous organisons avec des familles. Elle peut être amenée à tester des enfants (tests normés)

Mme Monteil est joignable au **04.79.25.77.37** (permanence le mardi de 15h à 17h) et pauline.monteil@ac-grenoble.fr

• L'aide personnalisée : (APC)

Le dispositif de la mise en place des APC, est axée sur l'aide aux enfants en difficulté et **a débuté le 20/09/2021**. Mmes Blanc et Heurtaux proposent deux séances par semaine et Mme Berthet en propose une seule.

Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis, par courrier avant les vacances et donnent ou non leur accord pour une prise en charge au retour des vacances.

Cette année, ce sont des séances de 55 minutes.

Arrêt du soutien avant les vacances de printemps.

- Le lundi de **16h15 à 17h15** pour Mme Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de **16h15 à 17h15** : Mmes Véronique Blanc, Isabelle Heurtaux et Sandrine Berthet.
- Le jeudi de **16h15 à 17h15** : Mme Véronique Blanc
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- Pour la période mars / avril : **16 enfants sont concernés par APC** (moyenne et grande sections) : activités de mathématiques, de phonologie, de compréhension de consignes et de jeux à règles en petits groupes.

• Le décloisonnement :

- Depuis la rentrée de septembre 2021, les séances ont lieu dans chaque classe. La directrice prend un groupe d'enfants chaque jour de **13h40 à 14h30**. Séances dans la bibliothèque autour du langage, de la lecture, des jeux mathématiques, de la phonologie, de la productions d'écrits. Cette réorganisation avec le COVID nous a permis de constater que le travail en petits groupes était beaucoup plus efficace : les enfants participent plus qu'en grand groupe de 10 enfants.

3. La santé :

- Visites médicales PMI :

Les listes des enfants concernés par **les visites médicales PMI (PS et MS)** ont été transmises au médecin PMI vendredi 18/03/2022. La PMI dépend du conseil départemental de la Savoie. Tout comme les visites médicales de GS avec le médecin scolaire, ces visites sont **OBLIGATOIRES**.

Le médecin PMI interviendra auprès des enfants de petite section les plus âgés et de moyenne section les plus jeunes. Merci de noter le calendrier des dates de présence du médecin PMI dans notre école : **les 5 et 6 mai ; les 10 et 12 mai et le 31 mai 2022.**

- Visites médicales GS :

Les dates annoncées sont les vendredi 03/06, mardi 07/06 et vendredi 10 juin où **l'infirmière scolaire, Claire DUTARET**, viendra réaliser des bilans BSEDS (poids, taille, vue, audition...).

L'équipe enseignante regrette les dates tardives des visites de GS par le médecin scolaire, qui aurait pu voir nos enfants en difficulté plus tôt.

Le médecin scolaire, Dr Brigitte Guichard, recevra les parents des enfants en difficulté. Nous vous rappelons que ces visites sont obligatoires. Le médecin peut vous adresser des courriers pour aller consulter un ophtalmologue...

C'est le médecin scolaire qui valide ou pas les PAI.

- PAI : Les Plans d'Accueil Individuels

La DSDEN réorganise le service de santé scolaire de l'Education Nationale.

C'est la famille qui demande l'établissement d'un PAI : il sera rédigé par le médecin de famille (et non plus par le médecin scolaire) qui prend en charge la pathologie des enfants (Asthme, diabète, allergie...).

Le PAI sera renouvelé et validé chaque année si nécessaire.

Il y a 3 volets dans le PAI :

- Volet 1 : renseignements administratifs remplis par la directrice, la famille et/ou l'adjointe aux services périscolaires
- Volet 3 : c'est le médecin de famille qui rédige le PAI en fonction de chaque pathologie avec une fiche à remplir sur la conduite à tenir en cas d'urgence
- Volet 2 : c'est le médecin scolaire qui le renseigne si nécessaire (aménagement de l'emploi du temps de l'enfant notamment lors des activités sportives...)

C'est le médecin scolaire qui valide ou non les PAI : tous les PAI ne sont pas acceptés par notre médecin scolaire, notamment les PAI pour intolérance alimentaire (lait...)

Nous demandons **une trousse de toilette** marquée au nom de l'enfant avec les médicaments et le PAI. Pensez à une seconde trousse si votre enfant fréquente le service périscolaire. Dans ce cas-là, le PAI sera signé également par Mme Emmanuelle Atès, adjointe pour des questions de responsabilité.

B. Projets d'école et vie de l'école :

2018/2022 auraient dû être les dernières années de notre projet d'école en cours, qui doit être réécrit au cours de cette année scolaire mais le planning a été décalé en raison de la situation sanitaire.

Il contient **plusieurs axes comme la découverte des contes traditionnels, l'enrichissement du langage** (vocabulaire, situations de communication...), **la relation de confiance entre l'école et les parents** (les rendez-vous de parents) **et les APC pour aider les enfants en difficulté.**

Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Pour ce projet d'école, nous avons choisi d'axer notre travail sur **la relation de l'école et des familles** (axe 4). **Des rendez-vous individuels** ont été proposés aux familles du 15/11/21 au 26/11/21 pour leur donner la parole, leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance. L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept de **la parité de l'estime et de la coéducation** pour un partenariat de **confiance entre école et famille**. Les années précédentes, ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles.

1. Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Séances médiathèque** : avec **Vanessa Flamant** dans l'espace cocon !

Les séances ont continué, cette période, **les 1er et 3/02/2022** pour les 3 classes de l'école. Malgré les fermetures de classes, nous nous sommes échangées les créneaux avec les réouvertures de classe ! Prochaines séances en avril : **jeudi 7/04 pour la classe PS** (raconte tapis) et **mardi 12/04 pour les 2 classes de MS/GS**.

Les dernières séances de juin (les **2 et 7/06/2022**) seront animées par Guillaume pour du **yoga en lecture**. N'oubliez pas les animations gratuites proposées par notre médiathèque, notamment L'heure du conte ! 1 à 16h et la carte d'abonnement famille.

2. Les projets sportifs :

- **Cycle lutte** : il était prévu en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz mais il a été annulé avec le **protocole sanitaire (sports de contact interdit)**
- **Sortie raquette et luge** pour l'ensemble des PS/MS :
 - Mardi 1^{er}/03/2022 : **sortie raquettes** le matin pour **les PS, luge et jeux de neige** l'après-midi.
 - Mardi 22/03/2022 :
 - **Sortie raquettes** le matin pour **les MS et luge** l'après-midi
 - **Activité ski de piste avec les GS le matin et l'après-midi, encadrée par 2 moniteurs ESF** (ski matin et après-midi avec deux moniteurs de ski)
 - **Lieu : Le Collet d'Allevard : le site de Pré Rond pour les raquettes et le domaine skiable du Collet.**
- **Cycle gymnastique** : il a été annulé en raison du protocole sanitaire. Nous avons programmé des cycles de grosse motricité dans notre salle de motricité au cours de chaque période.
- Sortie sportive « **la mat s'éclate** » : en juin 2022 à voir si la manifestation d'Albertville est maintenue par l'USEP.
- **Cycle piscine** : il aura lieu **en juin 2022** pour les moyennes et grandes sections **avec une séance par semaine** (5 séances).

L'équipe enseignante demande que les séances des 2 classes s'enchaînent pour optimiser au mieux le planning des parents agréés bénévoles.

Pour les petites sections : le lundi 4 juillet 2022 (date à confirmer) : **pique-nique et pataugeoire** pour le dernier jour avant les vacances d'été.

Agrément des parents : Attention il reste 9 parents agréés pour notre école (dont 4 parents de PS) **Merci de vous inscrire, vous parents, le plus possible aux séances d'agrément proposées. Le calendrier et les lieux des sessions d'agrément a été affiché sur le panneau d'informations vert à l'extérieur de l'école et sur le site internet de l'école.**

L'agrément est valable 5ans. Pensez à la photocopie de votre carte d'identité à transmettre à la directrice lors de votre inscription.

- **Une sortie montagne sur le site de l'Orgères** en Maurienne est à l'étude. Deux devis ont été demandés pour le transport car certaines compagnies de cars refusent d'emprunter la route étroite. Ce sera une sortie en juin, nous attendons de connaître notre jour de nos séances piscine.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

MAIRIE :

1. Le budget et la coopérative scolaire :

- Réunion le 8/03/2022 avec les 3 directeurs/trices, Mr le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, L'adjoint aux finances et la DGS :

Monsieur le Maire nous explique que **le budget de notre commune a diminué** considérablement depuis plusieurs années déjà : **baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités locales et aux transferts des compétences communales aux communautés de communes**. L'adjointe aux affaires scolaires a étudié la part du budget des communes environnantes consacré aux écoles. Par contre, le conseil municipal **maintient 1 ATSEM par classe**.

Au niveau du budget voici ce que le conseil municipal a délibéré :

* **la section investissement** : cette année ce sera le projet d'extension de notre école. Nous allons soumettre aux élus nos besoins chiffrés en mobilier : tables, chaises, tableau blanc, Pour les années à venir, l'équipe des grillons transmettra ses besoins d'investissement (gros jeu de cour, préau comme à la croisette...) en novembre pour la préparation du DOB. Les élus choisiront ensuite l'investissement prioritaire.

* **la section fonctionnement :**

- ***les fournitures scolaires*** : **40€ par élève et l'effectif** pris en compte sera celui de la rentrée scolaire (septembre 2021 soit 63 enfants) **$40 \times 63 = 2520€$**

La municipalité demande aux enseignantes de regrouper les commandes (économies d'échelle et travail de traitement des factures simplifié pour la comptable). A terme, les enseignantes seront sollicitées pour la mise en place d'un marché public pour les fournitures scolaires. Le prix des produits les plus utilisés seront comparés chez trois fournisseurs différents. Les fournisseurs spéciaux ne seront pas oubliés dans le marché.

- le budget pour la direction : **500€** pour les commandes de feuilles, la pharmacie et les fournitures de bureau (enveloppes, consommables photocopieur...). Ce budget est en baisse et risque d'être insuffisant.

- ***La subvention sport et culture renommé Projet et Soutien à la Scolarité (SAS)*** : versée sur la coopérative scolaire de l'école. Elle sera calculée avec une base de **55€ par élève présent en septembre 2021**. Pour cette année, elle sera de l'ordre de : **$55 \times 63 = 3465€$** .

Avec la municipalité précédente, la somme votée en commission scolaire était de 59€ par élève d'école maternelle.

Ce budget rassemble les lignes suivantes : réalisation de projets pédagogiques, spectacles, sorties sportives, livres pour la BCD, petits jeux de classe, petit matériel EPS, logiciel éducatif, matériel en rapport avec un projet (appareil photo, matériel audio et vidéo)

- Le sou des écoles des Lutins de la Croisette :

Une subvention de 2000€ a été remise à la directrice le 8/10/21 suite aux différentes actions menées et suivies par de nombreuses familles. Nous remercions le sou des écoles et tous les parents, familles et amis qui se sont investis dans les actions. En mars, un fascicule de commande de biscuits et de chocolats de Pâques a été distribuée la semaine dernière aux familles, la date limite des commandes est fixée au 28/03/2022.

Je leur laisse la parole :

Les parents du sou des écoles des lutins des Grillons lance **un appel aux bénévoles**, je leur laisse la parole :

« Cette année scolaire 2021/2022, nous souhaitons **organiser une kermesse en juin**, elle permettra aux enfants de passer un bon moment avec leur proches pour oublier un peu ces années chaotiques, socialement parlant, que nous venons de vivre.

Pour ce faire nous avons absolument besoin de bénévoles !!

Cette journée se déroulera un samedi après-midi, nous n'avons pas encore fixé de date mais dès que possible nous vous la communiquerons afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse être au rendez-vous. Votre rôle sera de tenir un stand de jeu quelques instants et un roulement se fera, donc tout bénévole même pour 1h est le bienvenue !!

Les enfants comptent sur vous ! Merci de vous rapprocher des maîtresses si vous ne nous connaissez pas encore, elles vous renverront vers nous ! N'hésitez pas pour toutes questions !

Nous cherchons également des bénévoles pour entrer dans l'association l'an prochain (2022/2023) en tant que membres du bureau ou bénévoles pour apporter votre aide en cas de besoin selon les actions menées (vente d'objets, gâteaux, marché de noël, etc) bonne humeur garantie !

Là aussi vous pouvez vous rapprocher des maîtresses si besoin ou de notre association directement.

Merci à tous ! » **Les lutins des grillons**

2. le parc informatique :

- **Le câblage de l'école** : ça va mieux... pas d'orage, pas de panne...
- **Le parc informatique** : Nous en avons abordé ce point lors de notre réunion du 8 mars. La priorité, cette année, a été de réactualiser le parc informatique des agents de la mairie. Le renouvellement des ordinateurs des écoles aura lieu en 2023.
Mme Atès nous dit que c'est un gros marché : un appel d'offres va être lancé pour les écoles ainsi que des demandes de subventions. L'école a demandé le renouvellement de nos licences antivirus auprès de Team Info.
- **Une photocopieuse capricieuse** : elle l'est toujours ! Elle se bloque encore parfois sans message d'explication, ce qui empêche alors toute impression. La commande de tuner se fait directement par la machine qui est connectée mais c'est vraiment aléatoire. Mme Emmanuelle Atès va contacter Xerox pour des passages des techniciens dans l'école pour des formations. Le contrat mairie / Xerox va jusqu'à 2025.

3. Les travaux :

L'équipe des Grillons remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés pendant les vacances d'octobre par les services techniques.

Récemment :

- **Le projet d'extension de notre école** a été accepté lors du nouveau budget 2022 en investissement : les besoins en mobilier vont être recensés et budgétés rapidement.
- **L'appareil à vapeur**, en réparation à la maison mère depuis novembre 2021, a été réceptionné le 16/03/2022. L'établissement Sorésina va nous confirmer, à la fin du mois, si notre demande d'un geste commercial a été pris en compte. Actuellement, rien n'a été facturé.

Prochains travaux à prévoir

- La commission de sécurité est passée : la structure avec le toboggan n'est plus aux normes de sécurité en raison des prises d'escalade, des caches boulons et du plateau d'assise en bois. La société Cible a été contactée par la directrice et Cible assure le SAV de tous ses jeux. Monsieur Grégory Berthieu a pris le relai pour Cible et est venu constater le jeu abîmé.
- Les 3 nouveaux arbres qui devaient être replantés en novembre le seront l'an prochain sinon un arrosage sera à prévoir cet été.
- **Le grand Carré de jardinage** devra être remplacé (bois abîmé) et divisé en 2 rectangles disposés différemment : ceci sera réalisé par les Services Techniques réalisé au printemps pour nos plantations.
- **La cabane en bois** a été commandée et réceptionnée dans les bâtiments des services techniques. Elle sera installée lors des beaux jours.
- Repeindre les jeux de cour en couleurs et les bandes blanches de relai en blanc.
- L'enclos en bois des poubelles sur le parking a été incendié cet hiver... mais la caméra n'a pas permis d'identifier les auteurs.
- La classe de Mme Isabelle Heurtaux : **finir l'isolation phonique**, il manque 2 panneaux à poser.

4. La sécurité :

- **Alerte incendie** : La seconde alerte a été réalisée le **mardi après-midi 15/03/2022 vers 15h30**. Tout s'est bien déroulé dans le calme, seule la directrice était informée de cette alerte. Une dernière suivra sans que personne ne soit informé.
- **Alerte confinement** : **Elle sera réalisée ultérieurement** car difficile à mettre en œuvre avec le protocole sanitaire très strict. Elle sera réalisée pendant la récréation des 3 classes dans la cour de récréation. La directrice actionnera une corne, c'est le signal pour rentrer en urgence et se cacher sous les tables sans faire de bruit sous forme de jeu !
- **Caméra** : Suite aux incivilités dans la cour et ailleurs, qu'en est-il de la demande de changement d'orientation de la caméra de surveillance ou alors d'en installer une autre pour une surveillance accrue de notre école ? Mme Atès interrogera la commission chargée de la sécurité des citoyens à la mairie. Signalons aussi les devantures de l'école et la cour qui sont sales. Cela nous permettrait d'identifier coupables.
- **Visite des DDEN du canton** : le 29/03/2022 avec au programme visite de l'école pour constater les travaux réalisés et à faire.

Questions diverses :

- **La cantine** : la note de service reçue le 22/02/2022 précise que les maternelles déjeunent désormais dans la grande salle du haut du centre d'animation. Cela sera effectif jusqu'à la fin de l'année scolaire.

De plus, les enfants sont installés au fond de la salle alors que les exercices de sécurité avaient mis en avant le fait que les maternelles devaient être installés près de la porte d'évacuation en cas d'incendie (vers le bar) : ils mettent plus de temps à évacuer la salle par les escaliers. Mme Atès va le signaler.

- **Tombola des galettes des Rois** : **les galettes ont été distribuées le mardi 18/01/2022**. Les bénéfices ont avoisiné les 320€ et nous ont permis de financer, presque dans la totalité, notre sortie du 15/03/2022 au cinéma Jean Renoir de Pontcharra « **Le quatuor à cornes : là-haut sur la montagne** ».

Les entrées au cinéma = 229€ (4,50€ par enfant) + car à 310€ = 539€

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui se sont investis dans la vente de ces cartons de galettes. Merci également à nos partenaires : la boulangerie Laurent, Europe Autocars et Guillaume Sanz du cinéma Jean Renoir qui nous ont octroyé des tarifs plus que préférentiels !

- Atelier pour les enfants avec une autrice pour enfants : **Nathalie Minne** vient en Savoie à la rencontre de son public le mercredi 6/04/2022 à la médiathèque Georges Brassens, rue du pré de l'âne à Chambéry. Il faut réserver au 04/79/72/25/81.
Conférence pour les adultes à 17h30, inscription obligatoire

- Nous signalons le départ en retraite de Monsieur Alain Dimier, directeur de services techniques de notre ville et de Mme Rachel Saurel, DGS adjointe qui part travailler à la mairie de Bernin. Nous les remercions tous deux pour leur investissement auprès de notre école et nous leur souhaitons une bonne continuation. Nous souhaitons la bienvenue à Mr Grégory Berthieu, le nouveau directeur des services techniques.

- Les élèves des écoles de Savoie feront le pont de l'ascension : ils seront en week-end prolongé du mercredi 25/05 au 29/05/2022. Retour en classe le lundi 30/05/2022.

Signalons que **les vacances d'été commencent le jeudi 7/07/2022 après la classe**. Les familles qui partent en vacances avant cette date doivent faire la demande d'autorisation d'absence auprès de la DSDEN.

- **Question des parents élus** : le portail d'Isabelle Heurtaux ouvre un peu en retard, l'enseignante sera attentive aux horaires. Des incivilités de langage ont été signalées à ce même portail : les parents élus vont communiquer sur le site pour que les parents aient un langage respectueux envers les enfants.

A partir de lundi 28/03/2022 : l'entrée des élèves de la classe de Mme Isabelle Heurtaux se fera au portail d'entrée de notre école, le même que la classe de Mme Véronique Blanc. C'est une demande de la municipalité car l'ensemble des élèves de l'école élémentaire « La Neuve » va de nouveau entrer à leur cour par le parking du gymnase de la Seytaz.

- Le prochain conseil d'école aura lieu le **lundi 20/06/2022 à 17h30**.



ACADEMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

Nom et coordonnées de l'école:
Ecole Maternelle "Les Grillons"
116, allée des Grillons
73110 VALGELON LA ROCHELLE

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} 2ND 3^{eme} TRIMESTRE

Date : Second Conseil Ecole

Circonscription : Conseil de Savoie

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Sandrine BERTHE

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Excusé, Laurent CONCETTI

Equipe enseignante :	<u>Véronique BRANC</u> <u>Isabelle HEURTAUX</u>	<u>Céline DUHAMEL</u> <u>(RAISES)</u>
Le maire ou son représentant :	<u>Emmanuelle ATES, adjointe affaires scolaires</u>	
DDEN :	<u>Nichelle DUC</u>	
Invités (personnel municipal,...) :	<u>Nathalie SIMON ATSEM</u>	
Parents élus	<u>Fanny CRIER et Cindy HERNANDEZ</u>	

Excusés :

Début du conseil d'école : le 21/03/2022 à 17^h30

Secrétaire de séance : Sandrine BERTHE

Fin du conseil d'école : 20^h

Prochain conseil d'école aura lieu le : Lundi 20/06/2022 à 17^h30

Fait à Valgelon le 21/03/2022

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

S. BERTHE S. BERTHE Y. CONCETTI N. DUC N. SIMON ATSEM F. CRIER C. HERNANDEZ